

OU EST LA PORTE ?

Montsevelier, 10 octobre 1876

Depuis la loi sur l'organisation des cultes et la nouvelle circonscription des paroisses, Mervelier-Montsevelier, deux localités du Val Terbi, forment une paroisse unique qui n'aurait pu compter sur les cinq doigts de la main les adhérents à la Réforme bernoise.. N'importe, il fallait l'implanter, l'organiser comme partout ailleurs, dans ce coin si tranquille et retiré où aucune église n'avait encore été profanée par un culte dissident.

Le greffier du Tribunal de Moutier, M. Walzer avait été choisi pour cette opération, vu son dévouement à la religion nouvelle ; il avait accepté la mission de gérer les biens d'un certain nombre de paroisses de ce district dont les conseils de fabrique, opposés au schisme, avaient été brutalement suspendus. Il convoqua donc à Mervelier une assemblée pour l'établissement du régime officiel. Trois seuls individus se rendirent à son invitations : c'est ce qu'on appela par raillerie, la Trinité des saints.

A cette trinité qui était censée devenir une paroisse, devaient appartenir, selon la morale et la législation du schisme bernois, le presbytère et l'église.

Le presbytère de Montsevelier fut loué pour moins de 30 deniers à un compère. Quant à l'église, vierge encore de toute cérémonie sacrilège, les clefs en furent remises, le 11 octobre, à M. L., un des saints de la « Trinité ». Celui-ci s'empressa de la fermer, faisant ainsi un acte gratuit d'hostilité à l'encontre de toute la population qui ne pouvait donc plus s'y rendre, comme elle en avait l'habitude, pour prier en commun.

Les choses en étaient là quand, le 10 octobre au matin, on trouva les portes, ou plutôt on ne trouva plus de portes à l'église. Où étaient-elles ? Qui les avait dérobées ? Personne ne le savait ou ne voulait le savoir.

Rapport du Préfet. Visite du Préfet qui ne découvre rien. Citation lancée contre le marguillier de la paroisse catholique lequel, après un interrogatoire à Delémont, est incarcéré sur l'ordre du Préfet qui fait perquisitionner dans plusieurs maisons de Montsevelier.

Résultat : rien, toujours rien.

Des portes ne disparaissent pourtant pas comme des muscades ; aussi M. Grosjean fait-il notifier au maire qu'il lui donne trois jours pour retrouver les portes de l'église. Si, ce délai expiré, elles ne sont pas remises à leur place, on commandera des portes neuves aux frais de la commune, laquelle aura, en outre, à entretenir autant d'agents qu'il sera nécessaire pour surveiller les abords de l'église et dénoncer les délinquants.

Cependant M. le Préfet, apprenant l'inutilité des fouilles opérées chez les catholiques du village, se décida à relâcher le marguillier. Mais les jours s'écoulaient ; la confusion de l'administrateur Walzer montait au niveau de l'exaspération de la « Trinité des saints », et les portes ne se retrouvaient pas, quand, le 20 octobre, on écrivait au journal Le Pays ce qui suit :

« J'ai l'honneur de vous annoncer qu'on a retrouvé la porte de notre église dans la chapelle de Montsevelier. A ce qu'on peut conclure de la circonstance que la serrure n'était pas vissée à sa place, c'est qu'on serait entré nuitamment dans l'église, ou bien on s'y serait tenu caché le 9 au soir, et pendant la nuit, on aurait dévissé la serrure par l'intérieur de l'église. Une fois cette opération terminée, il était facile de dépendre la pote, qui se trouve en bon état, et de la transporter dans un lieu peu fréquent par les gens de police, je veux dire une chapelle. ».

La presse radicale fit grand état de l'incident, représentant comme des bandits les « fanatiques » de Montsevelier. Mais cette grosse colère n'éveilla dans le Jura qu'un éclat de rire. Qu'on laisse aux catholiques leur église, disait-on, et personne ne songera à en prendre les portes !

Ernest Daucourt : Scènes et récits du Culturkampf dans le Canton de Berne